



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 2 AVRIL 2024

- Présents :** Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal
- Assistent :** Mme Escroignard (Comité) - M Allard (CTDAP)
- Excusés :** Mme Bastos - M Le Nagard

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

Entente BOISSY CHARS : Mail du 29 03 24

Pris note de votre réponse concernant l'appel de votre feuille de présence des U6/U7 sur centre du plateau du 02 03 24. La commission vous demande de bien vouloir en rédiger une autre et de la déposer dans FAL

CERGY PONTOISE FC : Mail du 29 03 24

Pris note du forfait avisé de vos équipes 9 & 10 sur critérium U10/U11 du 30 03 24 à SOISY AM FC

EAUBONNE CSM : Mail du 29 03 24

Pris note de votre réponse concernant l'ajout de vos équipes sur la FMI

ERMONT AMS : Mail 31 03 24

Pris note de la non-utilisation de la FMI sur rencontre de votre équipe 6 - critérium U10/U11 du 30 03 24 contre ADAMOIS OL 4. La commission attend la feuille de match papier

ERMONT AMS : Mail du 31 03 24

Pris note de la non-utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 du 30 03 24. La commission attend les feuilles de matchs papier.

FONTENAY FC : Mail du 29 03 24

Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 du 30 03 24 contre SURVILLIERS AVENIR

FOSES UF : Mail du 25 03 24

Pris note de votre information concernant le centre n° 6 du Challenge U10 à MONTMAGNY FC. Après vérification de la feuille d'arbitrage du centre, l'arbitre de la rencontre concernée est bien licencié au club

FOSES UF : Mail du 29 03 24

Pris note de votre réponse concernant l'appel des feuilles du plateau U6/U7 du 02 03 24. La commission vous rappelle qu'il vous est demandé également de déposer la feuille récapitulative du centre

GARGES FCM : Mail du 02 04 24

Pris note du forfait non avisé de vos équipes 3 & 4 sur rencontres de critérium U12/U13 du 30 03 24 à NEUVILLE AS

GARGES FCM : Mail du 29 03 24

Pris note de la confirmation des scores des rencontres du centre de Coupe du Comité U12 à GARGES du 23 03 24.

GARGES FCM : Mail du 29 03 24

Pris note de votre accord pour demande de dérogation du match de critérium U13 Avenir

GONESSE RC : Mail du 29 03 24

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuille de match. La commission fait appel de la feuille de match de la rencontre de critérium U13 Avenir et non U11 Avenir

ES HERBLAY : Mail du 29 03 24

Pris note de la confirmation des scores des rencontres du centre de Coupe du Comité U12 à GARGES du 23 03 24.

MENUCOURT AS : Mail du 29 03 24

Pris note du forfait avisé de vos équipes 1 – 2 & 3 sur rencontres de critérium U12/U13 du 30 03 24 à FOSSES UF

MONTIGNY FC : Mail du 29 03 24

Pris note de la confirmation des scores des rencontres du centre de Coupe du Comité U12 à GARGES du 23 03 24.



NEUVILLE AS : Mail 25 03 24

Pris note de votre impossibilité d'effectuer la FMI sur rencontres de critérium U12/U13 du 30 03 24 à PONTOISIENNE JS. La commission attend les feuilles de match papier

PIERRELAYE FC : Mail 27 03 24

Pris note de votre accord pour le report des rencontres de critérium U12/U13 du 30 03 au 04 05 à VEXIN AS. La commission n'a pas reçu à ce jour la demande de VEXIN AS

ST BRICE FC : Mail 28 03 24

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de présence du plateau U6/U7 du 23 03 24

SOISY AM FC : Mail du 28 03 24

Pris note de votre contestation concernant l'amende pour non-réception de feuille de match de critérium. Après vérification la commission transmet au secrétariat pour annulation.

ST OUEN AS : Mail du 30 03 24

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuille de critérium U11 Avenir.

CHALLENGE U10 & U11 Phase Finale du Samedi 27 Avril 2024

Les clubs qualifiés pour la phase finale départementale du Samedi 27 Avril 2024, seront convoqués par mail, pour assister à la réunion préparatoire qui aura lieu en visioconférence le Mercredi 10 Avril 2024 à 19H00.

Chaque club qualifié pour cette phase finale recevra un lien pour la connexion

Le tirage au sort des poules se déroulera en direct au cours de cette séance.

COUPE DU COMITE U12 4^{ème} Tour du 6 Avril 2024

À la suite d'une erreur de retranscription des scores des matchs sur le centre n° 4 à GARGES FCM, la commission modifie le résultat du centre concerné : c'est l'équipe de l'ES HERBLAY 1 qui se qualifie et non l'équipe de MONTIGNY FC 1

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les premiers de chaque centre seront qualifiés pour la Phase Finale Départementale du 8 Mai 2024

Les documents concernant l'organisation de ce 4^{ème} tour seront envoyés à partir par courrier postal à la charge des clubs à compter du Mardi 26 Mars 2024.

[La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres](#)

[La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe U12 doivent être réceptionnés au plus tard le lundi 15 Avril 16 heures au plus tard sous peine de sanction.](#)



La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

Centre 1	Vauréal FCM	Centre 2	Cergy-Pontoise FC	Centre 3	Ecouen FC	Centre 4	Franconville FC
	Vauréal FCM 1		Gonesse RC 1		Ecouen FC 1		ES Herblay 1
	Villiers le Bel FC 1		Montmorency FC 1		Persan US 1		Bezons USO 1
	RC Argenteuil 1		Cergy-Pontoise FC 1		Sarcelles AAS 2		Franconville FC 1
	RC Argenteuil 2		Cergy-Pontoise FC 3		Garges FCM 2		Entente SSG 1

PHASE FINALE FESTIVAL FOOT U13 DU 6 AVRIL 2024

La phase finale du Festival Foot U13 aura lieu Samedi 6 Avril 2024 sur les installations du club de ST BRICE FC.

Les équipes sont attendues pour **8h45**, munies de leur feuille de présence dûment complétée ainsi que la liste des joueurs ou joueuses licencié(es) issue de Footclubs (avec la photo).

Le tirage au sort des premières rencontres a eu lieu en direct lors de la réunion préparatoire qui a eu lieu en visioconférence le lundi 25 mars.

U13 G			
1	SARCELLES AAS 2	9	FRANCONVILLE FC 1
2	ST OUEN AS 1	10	ST LEU FC 1
3	US PERSAN 03 1	11	VIARMES ASNIERES OL 1
4	ARGENTEUIL RC 1	12	COSMO TAVERNY 1
5	ENTENTE BEAUMONT MOURS 1	13	ES HERBLAY 1
6	VAUREAL FCM 1	14	CERGY PONTOISE FC 1
7	ERMONT AMS 1	15	MONTIGNY FC 2
8	VILLIERS FC 1	16	SOISY AM FC 1

U13 F			
1	ST PRIX ES	5	AAS SARCELLES
2	ARGENTEUIL RC	6	ST BRICE FC
3	ERAGNY ASFC	7	ENT SOISY ESSG
4	ENTENTE MMB	8	ERMONT AMS



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

ECOUEEN FC 7 & 8 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27792219 & 27792320 du 30 03 24 – critérium U10/U11 contre MONTMORENCY FC 5 & 6

VEXIN AS 1 – 2 – 3 & 4 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27808264 – 27808317 - 27808362 & 27808535 du 30 03 24 – critérium U10/U11 contre VILLIERS FC 3 – 4 – 5 & 6

FRANCONVILLE FC 3 & 4 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27808611 & 27808684 du 30 03 24 – critérium U10/U11 contre CORMEILLAIS ACS 1 & 2

ARGENTEUIL FC 3 & 4 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27808817 & 27808862 du 30 03 24 – critérium U10/U11 contre ST PRIX ES 1 & 2

BEZONS USO 3 – 4 – 5 & 6 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27808819 – 27808864 - 27808909 & 27809050 du 30 03 24 – critérium U10/U11 contre VILLIERS FC 3 – 4 – 5 & 6

CRITERIUM U12/U13

ERMONT AMS 3 & 4 : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 27809344 & 27809389 du 30 03 24 – critérium U12/U13 contre VIARMES ASNIERES OL 2 & 3

CRITERIUM U12 AVENIR

VILLIERS FC 22 : 1^{er} appel de feuille de match n° 27785801 du 30 03 24 – critérium U12 AVENIR contre Entente SSG 22

GARGES FCM 22 : 1^{er} appel de feuille de match n° 27785886 du 30 03 24 – critérium U12 AVENIR contre ARGENTEUIL FC 22

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8/U9 – Niveau 1 du 9 Mars 2024

ST OUEN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 2 du plateau U8/U9 niveau 1 du 09 03 24 à ST OUEN AS

GARGES FCM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 3 du plateau U8/U9 niveau 1 du 09 03 24 à EAUBONNE CSM

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U8/U9 sur centre n° 5 du plateau U8/U9 niveau 1 du 09 03 24 à FRANCONVILLE FC

PLATEAU U8 – Niveau 2 du 9 Mars 2024

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 1 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ERAGNY FC



BRUYERES BERNES USM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 2 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ADAMOIS OL

BEZONS USO : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 3 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ARGENTEUIL FC

ERMONT AMS : 1^{er} appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 7 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ERMONT AMS ainsi que feuilles de présence des clubs de COSMO TAVERNY – EAUBONNE CSM & Entente MMB

FOSSÉS UF : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à BELLOY ST MARTIN ASC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille récapitulative du centre n° 11 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à SARCELLES AAS

BEZONS USO : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 12 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à SOISY AM FC

ST OUEN AS : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 13 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ST OUEN AS ainsi que feuilles de présence des clubs de ES HERBLAY & ST OUEN AS

ES HERBLAY : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 13 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ST OUEN AS

VEXIN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 13 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à ST OUEN AS

ST LEU FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 17 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à GONESSE RC

VEMARS ST WITZ FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 09 03 24 à FONTENAY FC

PLATEAU U9 – Niveau 2 du 9 Mars 2024

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : 1^{er} appel feuille de présence des clubs de BRUYERES BERNES USM – FOSSÉS UF – ST OUEN AS & PERSAN US sur centre n° 1 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

BRUYERES BERNES USM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 1 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

FOSSÉS UF : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 1 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

ST OUEN AS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 1 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

PERSAN US : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 1 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à CERGY PONTOISE FC



VILLIERS FC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuilles de présence de vos joueurs U9 et du club de GONESSE RC sur centre n° 7 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à VILLIERS FC

GONESSE RC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 7 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à VILLIERS FC

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 8 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à GARGES FCM

ERMONT AMS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à GROSLAY FC

OSNY FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 11 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à MARCOUVILLE CITY CPA

VAUREAL FCM : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 12 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à MONTIGNY FC

BELLOY ST MARTIN ASC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à PUISEUX LOUVRES FC

PERSAN US : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à PUISEUX LOUVRES FC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 16 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à PUISEUX LOUVRES FC

ST LEU FC : 1^{er} appel feuille récapitulative et feuilles de présence de vos joueurs U9 et des clubs de BEZONS USO & GAFEPB sur centre n° 20 du plateau U9 niveau 2 du 09 03 24 à ST LEU FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 du 2 MARS 2024

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 1 à BEZONS USO du 02 03 24 ainsi que la feuille de présence du club de ST OUEN AS

VILLIERS FC : 2^{ème} appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 8 à VILLIERS FC du 02 03 24 ainsi que la feuille de présence du club de DOMONT FC

DOMONT FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 à VILLIERS FC du 02 03 24

FOSES UF : 2^{ème} appel feuille récapitulative du centre n° 9 à FOSSES UF du 02 03 24

FONTENAY FC : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 à FOSSES UF du 02 03 24

MONTSOULT BAILLET US : 2^{ème} appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à MONTSOULT BAILLET US du 02 03 24

ST LEU FC : 2^{ème} appel feuille de présence des joueurs U6/U7 du club de BEZONS USO sur centre n° 16 à ST LEU FC du 02 03 24

BEZONS USO : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à ST LEU FC du 02 03 24



VAUREAL FCM : 2^{ème} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 à VAUREAL FCM du 02 03 24 ainsi que les feuilles de présence du club de AUVERS ENNERY FC

AUVERS ENNERY FC : 2^{ème} appel feuille présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 à VAUREAL FCM du 02 03 24

VEXIN AS : 2^{ème} appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 à VEXIN AS du 02 03 24 ainsi que les feuilles de présence du club de Entente BOISSY CHARS – VALLEE DU SAUSSERON

Entente BOISSY CHARS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 à VEXIN AS du 02 03 24

VALLEE DU SAUSSERON : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 à VEXIN AS du 02 03 24

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U12/U13

ERMONT AMS 3 : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27809326 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre SARCELLES AAS 2

GOUSSAINVILLE FC 1 : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27809414 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre GARGES FCM 2

MARCOUVILLE CITY CPA 1 & 2 : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27809507 & 27809552 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre VEXIN AS 1 & 2

DEUIL ENGHEN FC 4 – 5 & 6 : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 2780417 – 27810445 & 27810548 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre MENU COURT AS 1 -2 & 3

FOSSE UF 3 : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27810546 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre ST OUEN AS 5

CRITERIUM U12 AVENIR

Entente SSG 22 : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27785781 du 23 03 24 – critérium U12 AVENIR contre ERMONT AMS 22

CRITERIUM U13 AVENIR

GONESSE RC 1 : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27785999 du 16 03 24 – critérium U13 AVENIR contre ARGENTEUIL FC 1

AMENDE

MARCOUVILLE CITY CPA 3 & 4 : Non réception après 2 relances de feuilles de matchs n° 27786487 & 27786647 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre COURDIMANCHE AS 1 & 2

Amende : 30€ x 2 = 60€

EAUBONNE CSM 1 & 2 : Non réception après 2 relances de feuilles de matchs n° 27810678 & 27810856 du 16 03 24 critérium U12/U13 contre FRANCONVILLE FC 2 & 3

Amende : 30€ x 2 = 60€

FRANCONVILLE FC 22 : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27783857 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre OSNY FC 22

Amende : 30€



FRANCONVILLE FC 1 : Non réception après 2 relances de feuille de match n° 27784440 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre OSNY FC 1

Amende : 30€

GONESSE RC 1 : Non réception après 2 relances de feuille match n° 27785999 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre ARGENTEUIL FC 1

Amende : 30€

MARCOUVILLE CITY CPA : 2^{ème} forfait non avisé de votre équipe 3 sur match n° 27786507 du 30 03 24 – critérium U10/U11 à SURVILLIERS AVENIR

Amende : 15€

MARCOUVILLE CITY CPA : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 4 sur match n° 27786667 du 30 03 24 – critérium U10/U11 à SURVILLIERS AVENIR

Amende : 15€

COURDIMANCHE AS : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 5 sur match n° 27786510 du 30 03 24 – critérium U10/U11 à MONTIGNY FC

Amende : 15€

Entente SSG : Feuille papier irrégulière sur match n° 27814692 du 14 03 24 : critérium U12/U13 contre ST LEU FC (manque n° match)

Amende : 10€

ST BRICE FC : Feuille papier irrégulière sur match n° 27786001 du 23 03 24 : critérium U12/U13 contre ST LEU FC (manque n° match & catégorie)

Amende : 10€

APPEL A CANDIDATURE

La Commission Foot Animation est à la recherche d'un club pour l'organisation de la Journée Nationale U6 & U7

Celle-ci aurait lieu le Samedi 8 Juin (matin & après-midi) & Dimanche 9 Juin 2024 (matin).

Le club devra disposer de 2 terrains de foot à 11 (minimum) et 4 vestiaires (en libre-service) sur la même enceinte

Merci d'envoyer un mail rapidement à la commission Foot Animation

PHASES FINALES DEPARTEMENTALES

Phase Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le Samedi 6 Avril 2024 à ST BRICE FC

Phase Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le Samedi 27 Avril 2024 à GONESSE RC

Phase Finale Départementale de la Coupe U12 le Mercredi 8 Mai 2024 à VILLIERS FC

Prochaine Réunion Lundi 8 Avril 2024